

LA CONFEDERATION DES ETATS ALLEMANDS

A Bonn, en zone d'occupation britannique, quelque soixante-cinq représentants de onze Etats allemands (Laender) ont commencé à rédiger une constitution, ou plutôt une "loi fondamentale", expression qu'ils préfèrent au mot "constitution". Le nouvel organisme politique qu'on cherche à édifier sera désigné sous le nom de Confédération des Etats allemands. L'assemblée parlementaire de Bonn, de concert avec les Gouvernements du Royaume-Uni et de la France, qui ont donné l'impulsion au mouvement, ont pris soin de préciser que la confédération des Etats allemands n'a rien d'exclusif, et qu'il est loisible aux Etats de la zone d'occupation soviétique d'y adhérer à leur convenance.

REVISION POSSIBLE

Ce désir, pour ne pas dire cette hâte, de créer une organisation politique englobant toute l'Allemagne ressort encore d'une déclaration selon laquelle les résultats de la réunion de Bonn sont temporaires et, dans l'éventualité d'un accord quadripartite, sujets à révision. D'autre part, la réunion de Bonn indique bien que l'organisation politique de l'Allemagne ne sera pas subordonnée à l'agrément soviétique. Dans l'attente d'un tel agrément, il y aura donc un commencement d'Etat allemand qui semble destiné à exercer une force d'attraction considérable sur les parties du pays qui n'ont pas la permission de s'y joindre.

Ce n'est sans doute pas de gaieté de coeur que les puissances occidentales d'occupation ont pris le parti de favoriser le développement d'institutions politiques dans l'Ouest de l'Allemagne. L'amertume suscitée par leur initiative suggère plutôt que des raisons très graves ont dû les obliger à prendre une mesure qui a récemment déclenché contre elles des attaques d'une extrême violence. Pour se rendre compte de la gravité de ces motifs, il n'est que d'étudier quelques-uns des problèmes économiques, politiques et moraux avec lesquels les puissances occidentales ont été aux prises à la suite de l'échec qu'a essuyé à Londres à la fin de 1947 la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

REEDUCATION POLITIQUE

En thèse générale, un gouvernement d'occupation, par sa nature même et si bien intentionné soit-il, ne peut guère compter sur la sympathie de ses administrés. En Allemagne, les griefs sont devenus si nombreux que même le gouvernement le plus compétent et le plus populaire serait à peu près incapable de les redresser. On conçoit donc que les puissances d'occupation veuillent partager avec les Allemands eux-mêmes ce lourd fardeau. De plus, la rééducation politique du peuple allemand ayant été l'un des principaux buts de guerre des alliés, il importait au plus haut point, comme condition préalable à la création d'une Allemagne démocratique, que les Allemands